

Une pétition contre le Skatepark au Jard

Tout juste créée, l'association Les amis des Jards lance une pétition contre le projet d'aménagement imaginé par la municipalité. Ou plus exactement, contre l'installation d'un Skatepark au cœur de ce patrimoine naturel classé.



• Les amis des Jards vont poursuivre leur mobilisation contre l'aménagement d'un Skatepark au grand Jard. (© L'Hebdo du Vendredi)

Les présentations officielles se sont déroulées ce lundi, au kiosque du grand Jard, devant une vingtaine de personnes. Créée début juin par trois Châlonnais, l'association Les amis des Jards souhaite mobiliser le grand public contre le projet d'aménagement des Jards, via une pétition et un groupe d'échanges sur Facebook. Principal grief des protagonistes : cette requalification risque de dénaturer un patrimoine naturel classé depuis 1929, et ne respecte pas, selon eux, la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). « Nous exigeons que ce projet ne soit pas une rénovation, lance Isabelle Michel, la présidente. Mais une restauration. » La différence ? « Une restauration permet de préserver l'existant et l'historique du patrimoine. Il faut conserver une certaine cohérence avec les choix réalisés par le passé. » Ceux des anciennes équipes municipales, donc. « Ils vont nous planter des lampadaires modernes partout, on ne reconnaîtra plus les Jards. » Seul bémol : l'association s'est basée sur des documents datés d'avril 2015 pour argumenter ses propos. Depuis, le projet a évolué. Mais les lampadaires en question, eux, n'ont toujours pas été choisis.

Le feu vert du ministère espéré à la rentrée

Plus alarmant, le secrétaire de l'association, Emmanuel Galante, évoque la suppression des parkings gratuits aux alentours des Jards, prévue par ledit projet. Or, la mairie est formelle sur ce point : pas question de réduire le nombre de places de stationnement. « Ni d'aller à l'encontre de la ZPPAUP, précise le député-maire, Benoist Appar. Pour rappel, la Commission départementale des sites, qui réunit les services de l'Etat, l'Architecte des bâtiments de France et plusieurs associations, a validé à l'unanimité le projet présenté. » Mais pas le ministère de l'Environnement. D'où le retard d'un an observé sur les travaux, et l'obligation, pour les acteurs locaux, de revoir leur copie. « Nous avons travaillé avec un paysagiste désigné par Paris. Notamment sur le nombre de fosses utilisées, qui passe de quatre à trois, et sur l'insertion paysagère du skatepark. Le fait qu'un site soit protégé ne signifie pas qu'on ne peut absolument rien faire. Ça implique des autorisations supplémentaires en amont. » L'élu espère obtenir le feu vert du ministère à la rentrée.

La culture urbaine en ligne de mire

Le nerf de la guerre reste l'intégration de béton dans ces écrans de verdure. « Oui au grand Jard, mais sans béton, clame la présidente, en clin d'oeil au slogan de la pétition. Entre les rampes d'accessibilité, les gradins et le Skatepark, on va dénaturer le site. On est d'accord pour de nouveaux jeux, mais la culture urbaine n'a pas à s'installer aux Jards. Sans clôture ni gardiennage, ce Skatepark va apporter toutes les problématiques liées à ces disciplines, à commencer par le manque de sécurité. Nous demandons le respect des familles châlonnaises qui viennent se promener dans cet espace de verdure apaisant et calme. » Les skateurs apprécieront. « On n'est pas anti-jeunes, mais ils n'ont qu'à se structurer pour trouver un autre endroit avec les responsables politiques. » Là encore, pour la mairie, pas question d'implanter le Skatepark ailleurs. « L'idée, c'est qu'il soit visible pour que ceux qui pratiquent puissent montrer et partager leur savoir-faire, rétorque Benoist Appar. On a vu des Skatepark non clôturés dans bien d'autres villes, et sans aucun problème de sécurité. Pourquoi y en aurait-il à Châlons ? » Puis de préciser, à ceux qui déplorent un manque de transparence sur ce dossier, que le projet peut être consulté par tout un chacun, sur demande préalable auprès des services municipaux.

Sonia Legendre publié le mercredi 29 juin

Les skateurs, des Châlonnais comme les autres !

Pointée du doigt par Les amis des Jards, l'association Térébinthe, qui œuvre pour essaimer les arts urbains – dont le skate - à Châlons, n'est pas la seule à avoir été concertée sur le projet de Skatepark. « C'est une demande qui existe depuis vingt ans, souligne le président, JP. Et qui émane d'un grand nombre de jeunes, mais aussi de parents. D'autres associations soutiennent ce Skatepark et pourront le faire vivre à travers les arts de la rue, le roller, le graff, le bike, etc. Il ne s'agit pas d'un caprice, mais d'un projet réfléchi, qui permettra de transmettre des valeurs et de créer des rencontres intergénérationnelles. » Yannick, membre de Térébinthe et skateur, voit aussi en cet équipement l'occasion d'accueillir des événements sportifs et culturels variés. « Au même titre que les terrains de basket ou de foot, ça va être un lieu de vie, ouvert à tous. Pas un sanctuaire. Les skateurs ne sont pas des bandits ou des drogués ! Ils ne font que partager une passion. Si on excentre le skatepark, par contre, il risque d'être isolé et détourné de sa fonction première. Pourquoi des instances spécifiques comme la Dreal (ndlr : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) l'auraient déjà validé s'il tendait vraiment à dénaturer le site ? » Dont acte.

Touche pas à mon... jard !

Une pétition, des messages sur Facebook, une première réunion : la société des Amis des jardins ne veut absolument pas entendre parler de skatepark dans l'un des poumons verts.

Dès que vous évoquez le terme skatepark avec Isabelle Michel, Emmanuel Galante et Tony Mateos, ces trois citoyens sont comme pris d'une crise d'urticaire. Remontés comme des horloges comtoises, ces Châlonnais viennent de créer la Société des Amis des jardins afin d'alerter les citoyens quant au risque de défiguration du site. « Nous avons une page Facebook nommée La société des amis des jardins de Châlons-en-Champagne et un groupe d'échange public J'aime mon jard pour défendre ce site dédié à la promenade, classé en 1929 », insiste M^{me} Michel, une palanquée de pétitions sous le bras. Les feuilles ne se ramasseront pas à la pelle, été oblige, mais les paragraphes devraient les noircir notam-

2,7 C'est en millions d'euros le coût de la totalité des travaux (skatepark, réaménagement de toutes les allées, aire de jeux, ponton, abords du kiosque...) qui se dérouleront jusqu'au moins en 2020

ment chez les promeneurs et familles croisés dans les jours et les semaines qui viennent.

Sous le kiosque du Grand jard alors que se déroulait un tout premier raout public, les avocats du jardin estiment que le « cahier des



Ils estiment que le skatepark va défigurer le Grand jard, donc ils se rebiffent. David Zanga

charges imposé par le label Ville d'Art et d'Histoire ne sera pas respecté ». Pis encore. « On s'assoit sur le classement en Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP). On vous empêche de mettre des volets roulants quand

votre maison se situe dans cette zone et là, on veut tout casser et bétonner avec le skatepark, la mairie s'accommode de son langage », peste Emmanuel Galante signalant un projet (voté en avril 2015) qui sera en rupture avec le patrimoine, ne respec-

tera pas la zone humide. Les événements climatiques de plusieurs siècles passés ont conduit à un certain nombre de décisions, « il est temps d'entendre que la nature est plus puissante que nous », scandent dans les rangs...

Ne parlons pas des 1 600 tonnes de granulats et 600 tonnes de béton nécessaires au projet global, ils donnent la suée à nos interlocuteurs, profitant du dossier en cours d'instruction actuellement au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour se faire connaître et jeter un très gros pavé dans la mare.

Une vraie saga de l'été

Dans les rangs du mouvement citoyen, chacun y va de son laïus pour blackbouler ce projet tel qu'il est présenté aujourd'hui. « Nous ne sommes pas contre un skatepark car il répond à une réelle demande de la jeunesse châlonnaise, mais que sa réalisation se fasse sur un autre site qu'au jard. De plus, nous demandons à être associés à la démarche », poursuivent les membres du collectif prêts à soulever des montagnes pour se faire écouter... et entendre tant qu'à faire.

Autre point d'achoppement et non des moindres : la dangerosité des rampes en béton. « Imaginez qu'un gamin de deux ans ne les devale car il n'y aura ni gardien ni protection », poursuit Isabelle Michel pas à court d'arguments quand il s'agit de tordre le cou à ce projet décrié dans les rangs. La bataille pour le Grand jard : c'est parti. Comme une nouvelle saga de l'été.

DAVID ZANGA

► Pour tout renseignement : lesamisdesjards@gmail.com